

Construire la ville équatoriale durable, un enjeu fort pour la Guyane

La Guyane est un territoire en pleine mutation, avec une croissance démographique hors-normes, d'importants besoins en équipements, et des spécificités environnementales, géographiques, économiques et sociales.

Cela demande des réponses originales et volontaristes qui seront apportées par des collectivités et des acteurs sensibilisés et motivés.

Aménager durablement un territoire, c'est trouver un juste équilibre entre préservation des ressources, attractivité du territoire, modernité et pérennité de la vie de quartier.

Le concept de ville durable s'appuie sur de nouvelles façons de concevoir et de vivre sur le territoire, en accord avec les attentes de la population : habiter, circuler, travailler, apprendre, communiquer, valoriser les ressources locales...

Pour impulser cette démarche, la DEAL se positionne comme partenaire et facilitateur en proposant une sensibilisation, des formations et des déclinaisons des politiques nationales à l'échelle locale.

Elle joue un rôle de conseil et d'assistance aux collectivités et aux professionnels pour les aider à traduire ces politiques dans leurs projets, à expérimenter, à innover.

La vision globale des aménagements sur le territoire permet aussi à la DEAL de disposer de retours d'expériences, de valoriser les tentatives intéressantes, de faire progresser l'ensemble des collectivités, des professionnels et des citoyens pour construire ensemble la ville durable adaptée au contexte amazonien.



Contact :

aucl.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr
0594 39 80 57

En savoir plus :

developpement-durable.gouv.fr
rubrique ville durable



Définir la stratégie

Les documents d'urbanisme (Schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme) permettent aux collectivités, de fixer leurs objectifs d'aménagement durable à moyen terme : Transports, équipements structurants, commerces, habitat, tourisme, communications, espaces naturels, patrimoine, ressources...

Le plan-programme initié à Saint-Laurent-du-Maroni est un outil stratégique et opérationnel avec une vision prospective à 20 ans. Les autres

documents stratégiques déclineront ce plan-programme. Cette expérience pourrait être développée sur d'autres territoires à enjeux.

C'est à ces niveaux que doit s'afficher la politique volontariste de la collectivité pour permettre une approche différente de l'aménagement, mieux adaptée au territoire, et favorisant l'innovation.



Favoriser l'émergence de territoires résilients

Les démarches de **reconquêtes des centres-villes** et de **revitalisation des centre-bourgs**, en lien avec la préservation du patrimoine, permettent de reconstruire la ville sur elle-même et de favoriser la densification : intervention sur les dents creuses, recyclage urbain.

Elles participent à l'économie locale en favorisant le commerce, les services et

les équipements de proximité, la mobilité douce, le cadre de vie.



Répondre aux besoins des populations

Prendre en compte les besoins des habitants, les usages, permet de créer des aménagements qui seront mieux appropriés. En effet, les habitants sont les premiers usagers qui s'empareront des espaces et équipements publics, qui les feront vivre et qui contribueront au développement d'une vie sociale harmonieuse.

Si le logement social est considéré comme très satisfaisant par ses habitants, l'accessibilité, l'environne-

ment, les espaces publics laissent encore à désirer.

Des pistes sont aussi à explorer pour le logement des plus démunis (auto-construction, auto-réhabilitation) et pour l'accès sociale à la propriété (PSLA).



CONSTRUIRE LA VILLE ÉQUATORIALE DURABLE

NOVEMBRE 2018



Aménager avec le contexte

L'aménagement neuf est souvent synonyme d'étalement urbain, de perte de territoires agricoles ou naturels ; il est aussi générateur de besoins supplémentaires en termes d'infrastructures, d'équipements et de services. Toutefois, il est incontournable au regard des besoins en Guyane. Les impacts peuvent être partiellement compensés par une meilleure prise en compte du contexte (trames vertes et bleues, biodiversité, topographie,

risques) et une intégration adaptée.

Aménager de nouveaux quartiers, c'est aussi penser à les connecter à la ville existante (transports), au climat (ombre, aération), aux besoins des habitants et des usagers (accès aux équipements et commerces, mixités).

Deux quartiers ont été reconnus au niveau national comme pionniers en Guyane et ont obtenu le label Eco-quartiers étape 2. Ils sont les germes d'un nouveau type d'aménagement qui sera développé notamment dans le cadre des opérations OIN.



Revaloriser les quartiers dégradés

La démolition, la reconstruction, la réhabilitation de logements et d'espaces publics permettent de revaloriser l'image d'un quartier et de le désenclaver, en l'ouvrant sur la ville. Cela favorise l'implantation de nouveaux équipements et limite la ségrégation socio-spaciale.

La participation des habitants à l'avenir de leur quartier est un volet fort de la gestion du projet. L'environnement culturel, patrimonial ou social est particulièrement pris en compte dans les projets de renouvellement urbain.

La présence et la qualité des infrastructures de transports collectifs complètent le dispositif de connexion à la ville.



Financer

Le fonds régional d'aménagement foncier et urbain (FRAFU) est un outil au service des politiques locales de l'habitat et de l'aménagement. Il coordonne les interventions financières de l'État, des collectivités territoriales et de l'Union européenne en vue de faciliter la constitution de réserves foncières et la réalisation des équipements nécessaires à l'aménagement d'espaces déjà urbanisés.

L'Agence française de développement (AFD) finance des opérations d'aménagement urbain et des projets de construction de logements qui intègrent les principes de développement durable.

La Banque de Territoires accompagne et finance les acteurs locaux dans leurs projets d'aménagement et de construction.